

12 décembre 2023

**Conseil municipal**

**Séance extraordinaire du 12 décembre 2023**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu tenue le 12 décembre 2023 à 18 h 30, dans la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville.

Mesdames les conseillères Claire Charbonneau, Mélanie Dufresne, Marianne Lambert, Lyne Poitras et Annie Surprenant et messieurs les conseillers Jean Fontaine, Sébastien Gaudette, Jérémie Meunier et François Roy sont présents. Enfin, madame la mairesse Andrée Bouchard est présente et préside la séance.

Mesdames les conseillères Jessica Racine-Lehoux et Patricia Poissant ainsi que monsieur le conseiller Marco Savard sont absents.

Messieurs Daniel Dubois, directeur général, et Pierre Archambault, greffier, sont présents.

- - - -

Madame la mairesse constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

La séance débute à 18 h 30.

**ORDRE DU JOUR**

**CM-E-20231212-2**

**Adoption de l'ordre du jour**

PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Jérémie Meunier  
APPUYÉ PAR : madame la conseillère Claire Charbonneau

Que l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire soit adopté tel que soumis et préadressé à tous les membres du conseil municipal en annexe à l'avis de convocation daté du 8 décembre 2023 qui leur a été signifié dans les délais requis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- - - -

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE,  
AFFAIRES JURIDIQUES**

**CM-E-20231212-3**

**Adoption des prévisions budgétaires de l'année 2024**

PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Claire Charbonneau

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Jérémie Meunier

D'adopter les prévisions budgétaires de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu établies pour l'année financière 2024, telles que déposées et jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante, lesquelles montrent des revenus de 220 665 035 \$, des dépenses de 206 186 693 \$ et des affectations de surplus de 14 478 342 \$.

Monsieur le conseiller François Roy demande la tenue d'un vote sur cette proposition. Madame la mairesse appelle le vote :

Votent pour : Madame la mairesse Andrée Bouchard, mesdames les conseillères Marianne Lambert, Lyne Poitras, Annie Surprenant et Claire Charbonneau ainsi que messieurs les conseillers Jérémie Meunier et Sébastien Gaudette.

Vote contre : Madame la conseillère Mélanie Dufresne ainsi que messieurs les conseillers Jean Fontaine et François Roy.

POUR : 7

CONTRE : 3

ADOPTÉE

-----

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Conformément à l'article 322 de la *Loi sur les cités et villes du Québec*, une période de questions est tenue.

**PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE  
COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU  
CONSEIL MUNICIPAL AU PUBLIC**

Les membres du conseil municipal n'ont pas pris parole au tour de table.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**CM-20231212-5**

**Levée de la séance**

---

PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Mélanie Dufresne  
APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Sébastien Gaudette

Que la présente séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

— — — —

La séance est levée à 19h53

---

Andrée Bouchard  
Mairesse

---

Pierre Archambault  
Greffier